ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C. N.

V. 157

Rapport de 7 observations envoijées a L'Academie Roijale de chirurgie par M. Coffinier M.e en chirurgie a Castelnaudarij en Languedoc

Premiere observation sur une pierre placée au col dela vessie

Le Sieur Redou Négociant agé de 40 ans fut sondé dans son enfance sur un simple soupçon de pierre que L'on netrouva pas. Les urines toujours bourbeuses et sanguinolentes et retenues de temps en temps et une douleur au périné furent les symptomes que le malade eprouva jusqu'à L'epoque d'une echimose gangréneuse qui survint il ija 7 ans a la suite d'une contusion au périné. dans la chute des Esbarres L'urine sortit par la plaie, et depuis cetemps il se forma au périné et au bas des bourses des depots, des fistules et des callosites qui avoient dénaturé en toutes ces parties tel est L'historique que donne de cette maladie M. Coffinier d'apres le récit du malade; mais mandé a cette epoque c'etoit au mois de 9bre 81. Le chirurgien fit passer un petit stilet dans une des fistules qui lui fit sentir un corps pierreux et a la faveur d'un de ses doigts introduits dans le rectum, il observa que le volume de ce corps étranger pouvoit etre plus gros qu'un œuf de poule.

Les moijens qu'il a mit en usage et ses procédés dont c'est dont nous allons actuellement rendre comte a L'academie pour la mettre plus a porté de juger de la valeur de L'observation et du merite de L'auteur.

Regardant d'abord comme dangereux de rien precipiter, M. Coffinier pensa qu'il reussiroit mieux en temporisant et en faisant L'operation en plusieurs temps.

Il commença par fendre simplement le trajet de la fistule et la suppuration établie il toucha la pierre avec le doigt.

Cette huit pages

A. Dureau

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

AR carton 26 N° 190

huit jours après il fit une seconde incision qu'il dirigea entre le rectum et la tuberosité ischion il observa alors que la pierre etoit adherente au Kiste qu'il incisa latéralement. le reste faisoit corps avec la vessie antérieurement et posterieurement avec le rectum. la dureté de ces parties et les callosités que M. Coffinier y observa lui firent encore suspendre l'extraction qu'il avoit projettée. les injections émollientes autour de la pierre, les bains de siege, les lavements, furent les moiens qu'il emploia alors, ce qui bientot lui permit d'introduire une sonde dans la vessie qu'il trouva saine et spacieuse et dont sortit une urine claire et naturelle. le sphincter faisant bien ses fonctions etoit comme isolé a l'embouchure de cet organe la partie du canal déchiré et qui manquoit repondant au col de la vessie avoit sans doute servi au développement du Kiste. tel est le sentiment de L'auteur. enfin la suppuration aiant relaché toutes ces parties et comme déchatonnée la pierre M. Coffinier voulut procéder a l'extraction. craignant encore des déchirures dangéreuses et trouvant trop de résistance, il demanda en consultation M^rs. farjon medecin de L'hotel Dieu de montpellier et Lamarque chirurgien litotomiste de toulouse qui furent d'avis aussitot de forcer l'extraction laquelle eu lieu de suite avec tout le succès possible. le Malade dit M. Coffinier, souffrit peu et n'eut point de fievre, la pierre pezoit 7 onces et demie.

Le 2^e jour de L'operation M. Coffinier passa une sonde en S dans la vessie, dans le dessein de rétablir le canal de l'urethre qui etoit resserré en plusieurs points. enfin toutes ces parties étant detergées M. Coffinier cessa les injections supprima la sonde, les parties se raprocherent et n'ont laissé qu'un petit trou fistuleux sur le quel

le Malade appui lorsqu'il urine ce qui lui evite le désagrément d'être mouillé. ce traitement a duré 7 mois et le malade jouit aujourd'hui de la plus parfaite santé.

Telle est l'observation que M. [illegible]officier envoye a l'academie on voit clairement qu'elle manque d'un detail suffisant pour pouvoir prononcer sur sa valeur. en effet l'auteur, ce me semble, auroit du 1°. envoyer la pierre. 2°. nous instruire si le malade depuis son enfance et du moment du catheterisme qui lui fut fait jusqu'a l'epoque de la contusion au periné, il avoit eprouvé des symptomes qui prouvassent l'existence d'une pierre dans la vessie s'il avoit été sondé d'après l'ancien soupçon qu'on avoit eu de l'existence d'une pierre; car les urines bourbeuses sanguinolentes retenues meme de temps en temps ne decident pas absolument la presence d'une pierre, de plus M. l'officier dit dans un autre endroit que l'urine qu'il tira de la ~~sonde~~ vessie au moien de la sonde etoit naturelle (encore a t'il attendu tres longtemps et trop tard a mon gré pour ~~a~~ faire cette operation) la vessie etoit saine et spacieure (ajouta il.) enfin il auroit du faire mention de ce qui a donné lieu a la contusion au periné, le malade avoit il fait une chute sur cette partie avoit il recu un coup, ou etoit elle naturelle, n'etoitce qu'une echimose produite par un corps etranger, toutes ces choses auroient été je crois, tres essentielles a sçavoir: comment en effet decider (ce que je crois le point principal de cette observation) si cette pierre etoit anterieure au qui a donné lieu a la contusion ou la suite de cette contusion meme: je pancherois volontiers pour le second sentiment: on voit souvent ~~a la suite~~ des chutes faites sur cette partie donner lieu a des accidens bien graves, et ne seroit il pas possible dans ce cas ci que l'effet de la contusion ait été si profond que le col de la vessie se fut trouvé dilaceré et ait donné lieu par suite a un suintement des urines &c &c.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

j'avoue qu'une pierre peut rester dans la vessie plus ou moins de temps sans causer aucun inconvenient ni accident et j'en puis donner un exemple d'après moi meme.

Ne pouvant point uriner qu'avec beaucoup de douleur, très lentement et jamais que quelques gouttes a la fois, je fus sondé (je n'avois alors que 2 a 3 ans) Mrs Moreau, guerin, Berthe et mon Pere assurerent l'existence d'une pierre. les preparations que l'on me fit pour la taille dissiperent tellement les symptomes que j'avois jusqu'a lors eprouvés que ~~les~~ l'operation fut rejettée et remise dans un autre temps; de ce moment jusqu'a l'age de 7 ans je n'ai eprouvé aucune douleur ni difficulté d'uriner. aiant alors bu un verre de vinaigre (par hazard) je fus pris d'une soif si ardente que rien ne pouvoit me désalterer et bu considerablement; les douleurs recommencerent bientot aussi vives que dans les premiers temps, l'on me ~~ne~~ prépara une 2e. fois et je devois etre opéré le lendemain du jour ou la pierre enfila la route de l'urethre ~~et fus parfait~~ ~~delivré~~. ~~l'examen de~~ cette pierre ne fus pas jugée plus volumineuse qu'elle ne l'avoit été dans le principe.

[interlinear: l'etou de penser plus a]
[interlinear: Cent tasse remplie d'une pierre]

en un mot dans l'observation rapportée ~~on voit~~ reconnoit Mr. Coffinier instruit imbu des connoissances de son art mais avec une prudence ~~trop timide~~ fondée a la verite sur la jeunesse et le peu d'experience; d'ailleurs cette observation me paroit assez interessante.

2e Observation. ~~cette observation~~ celle ci a pour sujet une fracture du coronal avec fracas et enfoncement de pieces osseuses, déchirures des meninges et du cerveau.

Le 12 7bre 1781. M. Coffinier fut prié de voir un jeune manœuvre qui avoit fait une chute de 10 pieds de haut sur le pavé

a son arrivé, le Malade étoit sans connoissance, sans poulx: plusieurs flocons du cerveau paroissoient sur les cheveux et etoient sortis par une petite ouverture des teguments, sous laquelle on sentoit les os enfoncés et brisés. ce malheureux avoit de plus les 2 poignets luxés et l'humerus du coté gauche.

Aussitot que le Malade eut donné quelques signes de vie, M. Coffinier fendit crucialement les teguments et emporta les angles. cela fait dit il, il reconnut aisement le desordre. 2 esquilles etoient enfoncées dans la substance du cerveau de la grandeur d'un gros écu comme elles etoient entierement détachées des meninges il en fit l'extraction avec des pinces et emporta les inégalités: aiant alors la facilité de soigner le cerveau il ébarba la partie de la dure mere qui etoit dechirée. l'hemoragie dans tout ce procedé fut peu sensible aussi un peu de charpie molette soutenue d'un couvre chef fort lache fut tout l'appareil que M. Coffinier appliqua.

Comme le Malade pendant toutes les manœuvres dit M. Coffinier eut quelques envies de vomir et qu'il avoit beaucoup mangé avant sa chute il lui fit avaler de l'eau tiede qui procura une évacuation abondante: ce vomissement fut non seulement avantageuse aux premieres voies mais encore a relever les forces du malade: il remua ses extremités sa tête son poulx devint plus sensible alors les saignés et les autres remedes relatifs furent emploïés. la suppuration s'etablit de suite. le malade reçoit sa connoissance entiere et les symptomes graves se dissiperent: M. Coffinier contint le cerveau par le moien d'une carte qui lui servit de sindon. enfin au bout de 18 jours le Malade alla de mieux en mieux la plaie se cicatrisa et les parties se raprocherent et au bout de 2 mois et demi la consolidation parfaite eut lieu. Cet enfant jouit aujourdhui d'une bonne santé sans qu'il paroisse que le desordre du cerveau ait influé sur son esprit.

Cette observation ne presente rien de particulier. ce n'est pas la 1ere
fois que l'on a vu des plaies de crane avec pareil fracas et guerir.
mais il me semble que l'on peut douter des parties du cerveau flottantes
sur les cheveux et sorties par un petit trou des teguments. les moiens
quil a mis en usage sont ceux que la therapeutique enseigne: encore
ne peut on pas avec justice reprocher a M. Coffinier ou au moins
regarder comme inutile l'incision quil a faite cruciale ainsi que
la peine quil a prise d'en emporter les angles.
il auroit encore été essentiel que M. Coffinier s'eterdit sur les luxations
des poignets et de l'humerus. y a t il eu des accidents ont elles été difficiles
a reduire? il ne dit aucun mot de tout cela: il dit seulement quil
a reduit ces luxations et fomenté ensuite ces parties avec l'eau de sel.

La 3e observation a pour sujet une hydatide
sortie par l'anneau des muscles du bas ventre du coté gauche.

M. Bedene agé de 40 ans s'apperçut au mois d'aout 76
d'une petite tumeur a l'aine ronde dure et mouvante qui lui
causoit des tiraillements dans le bas ventre et des coliques. quelqu'un
lui conseilla de mettre un bandage: son application eloigna la
tumeur de l'anneau: aux premiers accidents se joignirent des
vomissements, le hoquet, la suppression des selles &c qu'on calma
en otant le bandage par quelques saignées et l'application des
emollients. quelque temps après on tenta de nouveau l'application
du bandage mais memes accidens et meme traitement.
Enfin 6 mois s'etoient ainsi écoulés, le malade inquiet et
souffrant fit appeler M. Coffinier. le chirurgien aiant
trouvée la tumeur dure et grosse comme une noisette
avec les apparences d'une glande schireuse et les symptomes

d'une hernie, et vu le peu de succès des moyens employés proposa de mettre le mal a decouvert et d'y proceder comme a l'operation de la hernie : ce qu'il fit en effet. la dureté etoit une tumeur lymphatique ou hydatide blanche et remplie d'eau enveloppé dans un tissu cellulaire qui formoit un pedicule rentrant dans le bas ventre par l'anneau. la section faite le malade ne ressentit plus de tiraillements ni de coliques, et reprit dans peu son embonpoint. aiant eu occasion (ajoute l'Auteur) de voir a l'ouverture de plusieurs cadavres de pareilles tumeurs suspendues au gros intestins il pense que cette derniere l'etoit au colon. ——————

Cette observation quoique moins frappante n'est pas moins interessante. c'est une Leçon pour le jeune praticien : elle apprend a ne point precipiter son jugement dans une maladie, ni l'application des moiens curatifs : en effet dans le cas posé si les premiers consultés eussent pris la peine d'examiner attentivement ils n'auroient pas conseillés l'application d'un bandage sur une partie saillante et non rentrante, ce qui a été cause d'accidents : cet. [illegible] plus prudent et vraisemblablement plus instruit a fait ce que la theorie eclairée de la pratique enseigne : le malade a été soulagé et se porte bien : on ne peut donc que louer son Zele.

j'ai été temoin d'un cas a peu près semblable suite de l'application indue d'un bandage..

il y a quelques années qu'un secretaire du Roy me fit appeler pour donner mes soins a son enfant alors agé de 5 a 6 ans ; depuis 2 jours cet enfant ne vouloit plus manger et avoit meme des soulevements d'estomac, le visage etoit rouge, les yeux etincelants et comme egarés, les levres comme brulées et la langue seche le poulx dur et precipité et souffroit du ventre : en examinant le ventre je trouvai un bandage duquel on ne parloit pas ; je l'otai d'abord comme inutile dans le lit, mais je ne fus pas peu surpris

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

de trouver le testicule sorti du ventre, et sur lequel étoit appliqué le bandage qu'avoit apporté au Expert 9 jours avant. on conçoit aisément que les accidents provenoient de cette indue application. et que la soustraction du bandage et les antiphlogistiques qui furent mis en usage calmerent tous les accidents.

Conclusion. Ces 9 observations prouvent sans doute que M. Coffinier est instruit et que quoique jeune il connoit déja les ressources de la nature et de L'art. je pense donc qu'il merite des remerciments de la part de L'academie, et qu'on doit le prier de lui faire passer tout ce qu'il croira devoir l'interesser.

ce 11. Xbre. 1789. Baget fils, 2e/